

Renforcement du Partenariat Stratégique : Échange téléphonique entre les Ministres des Affaires étrangères du Mali et de la Russie

MALI 

L'information est l'oxygène des temps modernes

LUNDI 05 AOÛT 2024

1616

Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



La Banque Malienne de Solidarité (BMS) : Toujours en Tête des Banques Maliennes



Classement économique 2024 dans la zone CFA : Le Burkina bouscule le Mali en lui prenant sa place

Dengue

Maladie causée par un virus du genre *Flavivirus*, transmis par la piqûre du moustique femelle appelé *Aedes aegypti*

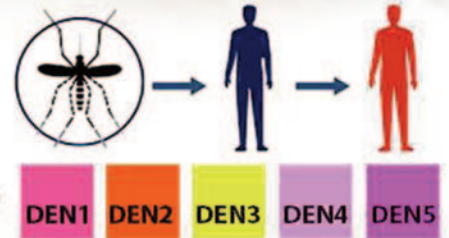


CAUSES

Piqûre du moustique femelle *Aedes aegypti*



5 sérotypes du virus de la dengue



SYMPTÔMES

Temps d'incubation :
4 à 10 jours après la piqûre



DENGUE CLASSIQUE

- Fièvre élevée (de 38°C à 40°C)
- Maux de tête
- Fatigue
- Douleurs dans le corps
- Forte fatigue
- Eruption cutanée (rash)
- Douleur derrière les yeux

- Douleurs musculaires et articulaires
- Nausées et vomissements
- Taches rouges sur le corps
- Douleurs abdominales (surtout chez les enfants)
- Durée : 2 à 7 jours

DENGUE HÉMORRAGIQUE OU DENGUE SÉVÈRE

- Symptômes de la dengue classique
- Intenses maux de ventre ou douleurs abdominales
- Agitation ou léthargie (sommolence)
- Vomissements qui persistent, avec ou sans présence de sang
- Cyanose
- Soit excessive et bouche sèche
- Difficultés respiratoires

- Pouls rapide ou faible
- Hépatomégalie douloureuses
- Extrémités froides, peau pale, froide et humide
- Chute de tension (hypotension)
- Saignements de nez, des gencives ou sous la peau
- Taches rouges sur la peau

TRAITEMENTS & VACCIN



Un vaccin est disponible*



Paracétamol



Repos



Anti-inflammatoire



ATTENTION : n'utilisez pas de médicaments à base d'acide acétylsalicylique (Aspirine)

BONS CONSEILS & PRÉVENTION



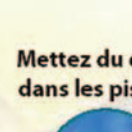
Consultez toujours un médecin en cas de dengue



Faites vous vacciner contre la dengue*



Éviter l'eau stagnante



Mettez du chlore dans les piscines



Utilisez un spray anti-moustique

*Le vaccin est disponible dans certains pays, mais réservé aux personnes déjà infectées par la maladie

P.9



P.19



P.22



/ Une /

Tinzaouatène : Choguel joue-t-il contre les FAMa ?

P.4

/ Brèves /

Appropriation du PNEV : L'équipe du Ministère de la Refondation de l'État aux HCC
MAECI : Clôture de l'atelier de formation des nouveaux Chefs de Missions diplomatiques
Cérémonie d'inauguration du siège de la FESTAC à Libreville au Gabon : Le Mali (INPS)
parmi les pays présents.

P.9

P.9

Atelier de formation sur la Protection des données à caractère Personnel au Mali :

P.10

Les cadres de la CANAM outillés par l'APDP

P.10

Renforcement du Partenariat Stratégique : Échange téléphonique entre les Ministres des
Affaires étrangères du Mali et de la Russie

P.10

Ministère de la justice et des droits de l'Homme : La 10e Journée Internationale de Lutte
contre la Traite des Personnes à Bamako

P.11

Audience correctionnelle de la justice militaire à Dar-Salam : Six affaires examinées par
le Tribunal

P.11

/ Actualité /

Cérémonie de clôture de la Formation Commune de Base au Centre d'Instruction
de Markala : Une nouvelle promotion prête à servir le Mali

P.14

La Banque Malienne de Solidarité (BMS) : Toujours en Tête des Banques Maliennes

P.15

Classement économique 2024 dans la zone CFA : Le Burkina bouscule le Mali en lui prenant
sa place

P.17

Hôpital du Mali et Directions régionales de la santé : L'état offre des équipements de
dernière génération !

P.19

/ Politique /

Paupérisation croissante : Les Maliens entre compromission et résilience

P.22

Enrichissement illicite : Comment des agents publics procèdent-ils pour s'accaparer des
fonds publics ?

P.24

/ Culture & société /

Préparation de la Biennale Artistique et Culturelle du Mali : Une délégation ministérielle
en visite à Tombouctou

P.27

/ International /

Procès du 28 septembre à Conakry : Le glas de l'impunité a sonné avec un verdict
historique du Tribunal

P.28

Diplomatie : L'ambassadeur du Maroc en Chine évoque les perspectives d'avenir pour
le développement des relations sino-marocaines

P.30

/ Sport /

Les jeux en moins de deux : Le skateboard

P.31

Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Édité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations (AMPI)**

Siège : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass –
Faladié (Bamako – Mali)

Email : ampikile@gmail.com

Site Web : www.malikile.com

Contacts : +223 70 44 22 23

- **Gérant :** Moctar Sow
- **Redacteur en Chef :**
- **Rédaction Générale :** Moctar Sow, Karamoko B. Keïta, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo, Malick Wogo, Maffenin Diarra, Bockoum Abdoul Momini, Binadja Doumbia, Samba Moussa Ly, journaliste correspondant à Dakar
- **Service Commercial :** Youssouf Diarra
- **Secrétariat :** Fatou Sissoko

Tinzaouatène Choguel joue-t-il contre les FAMa ?



C'est au terme d'une stratégie déroulée en trois temps que Choguel Kokalla Maiga, encore Premier ministre, jette le masque en prenant totalement le contre-pied de la version et de la stratégie des FAMa dans l'attaque lâche perpétrée contre nos forces de défense et de sécurité dans le secteur de Tinzaouatène.

Dans un premier temps, le Premier ministre s'attaque à une de ses cibles favorites, les partis politiques, qu'il accuse de timidité dans leur soutien aux FAMa. Et pourquoi donc ? Parce que dit-il, certains premiers responsables n'ont pas personnellement signé les déclarations de soutien à nos Forces de Défense et de Sécurité. Une déclaration d'un parti n'engage-t-il pas ipso facto son premier responsable ? Celui-ci ne peut-il être en voyage ou en mauvaise santé ? Ce que fait Choguel Maiga ne s'appelle pas seulement « Chercher la petite bête », mais « Faire feu de tout bois » pour simplement prouver que le Premier ministre existe encore. Mais que dire du Président du MPR, le nommé Maiga Choguel, qui n'a pas lui-même signé la Déclaration de son parti.

Dans un deuxième temps, il profite d'une occasion quelconque pour encenser les FAMa, en tentant d'apparaître comme leur premier soutien. Dans cet exercice, Choguel est un véritable orfèvre. « ... **Même au moment où nous nous réunissons ici, nos soldats sont en train de se battre. C'est pour cela que je les appelle les monèbo denw** ». Là, mensonge ou glissement sémantique chez le Premier ministre : les « monèbo denw », hier, était

le qualificatif réservé aux « 5 colonels » avec tous les superlatifs imaginables. Aujourd'hui, les « monèbo denw », ce sont les troupes combattantes, les soldats « qui sont tombés sur le champ de l'honneur ». De la bouche du PM en sursis, et eu égard à ses propos d'antan, les chefs militaires qui coordonnent et agissent depuis Bamako, ne sont pas compris dans ce prestigieux lot. Encore un fin règlement de compte. Une exécution sans coup de feu. Et





cerise sur le gâteau « **je voudrais lancer ce message à nos soldats. Soyez fiers, ceux qui vont tomber, ne mourront pas pour rien. Vous mourrez pour votre peuple. D'autres vont mourir dans les hôpitaux ici à Bamako, on ne sait même pas qui ils sont mais vous, on se rappellera vous un jour. Ceux qui sont partis, vous aurez donné votre sang pour que nous soyons dignes, pour que nous puissions parler. Nous sommes dans cette salle aujourd'hui, mais à Tinzaouatène on ne peut pas faire une salle comme ça pour faire des réunions. C'est parce que certains sont en train de se sacrifier là-bas** ».

Enfin et troisième temps, Choguel joue contre les FAMA lorsque, mine de rien, il affirme « **Les adversaires du Mali ont dit à tout le monde que les autorités maliennes sont en train de fanfaronner. Ils ne pourront pas chasser les forces étrangères. Effectivement, il y a eu plusieurs assauts, mais nos soldats ont entendu un message. Nous leur avons dit, nous n'allons jamais perdre la guerre contre le terrorisme. Nous pouvons perdre des batailles. Et c'est ce qui arrive souvent. Les militaires vont perdre des batailles mais ils vont gagner la guerre. Nous allons la gagner parce que notre combat est juste. Historiquement, politiquement, nous allons gagner. Tinzaouatène, on a perdu une bataille, mais nous allons gagner le combat** ».

Ah bon ? Le Premier ministre de la République

du Mali ignore-t-il que la bataille de Tinzaouatène n'est pas terminée. En effet, selon un communiqué daté du 27 juillet, l'État-Major des Armées a porté à la connaissance de l'opinion nationale que « **dans la nuit du 26 au 27 juillet 2024, les unités FAMA en patrouille dans le secteur de Tinzaouatène depuis 03 jours, ont amorcé un mouvement rétrograde. Les violents combats continuent contre la coalition des terroristes. La zone reste un bastion où ont convergé les terroristes et les trafiquants de tous genres. Elle est sous surveillance et la situation est particulièrement**

suivi. Cinq cibles terroristes ont été traitées avec succès par les vecteurs aériens FAMA».

Choguel n'a-t-il pas lu ces communiqués à défaut d'en être destinataire ? Pour qui connaît le Premier ministre, il sait tout et a tout analysé.

Mais il s'accroche à sa politique du « **Après moi, le déluge** ». Mettre l'armée et ses employeurs dos à dos, quelle douce revanche anticipée pour un sursitaire!

■ **Moctar Sow**



■ Yeah Samake



CHERS AMIS,

Pour restaurer la #Paix et la #Stabilité au #Mali, il est important d'adopter une approche holistique qui combine des efforts militaires, diplomatiques et citoyens. En tenant compte des récents affrontements dans le septentrion et de la globalisation de notre crise, nous devons nous mobiliser ensemble pour éviter que notre pays ne devienne un terrain de jeu militaire pour les superpuissances. En unissant nos forces et en impliquant efficacement la diaspora, nous pouvons créer les conditions nécessaires à une paix durable et à la stabilité. Le chemin est ardu, mais avec détermination et solidarité, nous pouvons surmonter ces défis et bâtir un avenir meilleur pour notre pays. Rappelons nous toujours que #DIRIGERCESTSERVIR



CHERS AMIS,

Pour restaurer la #Paix et la #Stabilité au #Mali, il est important d'adopter une approche holistique qui combine des efforts militaires, diplomatiques et citoyens. En tenant compte des récents affrontements dans le septentrion et de la globalisation de notre crise, nous devons nous mobiliser ensemble pour éviter que notre pays ne devienne un terrain de jeu militaire pour les superpuissances. En unis-

sant nos forces et en impliquant efficacement la diaspora, nous pouvons créer les conditions nécessaires à une paix durable et à la stabilité. Le chemin est ardu, mais avec détermination et solidarité, nous pouvons surmonter ces défis et bâtir un avenir meilleur pour notre pays.

Rappelons nous toujours que #DIRIGERCESTSERVIR



■ Fan's Club Calibre 27 -



Suggestions · 3Gmusic · ·

BADJÈNÈ : Je suis à 40 ans de ma carrière et jusqu'à présent je vis en location, j'aimerais avoir une maison même si c'est en banco avant ma mort pour me soulager. Badjènè dans sa vidéo accordée à l'équipe BT Média ! #Vision_Lointaine



Ammy Baba Cisse



"L'aspect SA dans la dénomination de Mali Airlines est une confusion sinon c'est la voie de la souveraineté." Sory Ibrahim Diallo

"L'affaire de création de Mali Airlines est une bonne chose mais des inquiétudes subsistent" Sory Ibrahim Diallo

"L'affaire d'EDM sa est comme le *como* seuls les initiés comprennent" Sory Ibrahim Diallo

Soulby Sanogo

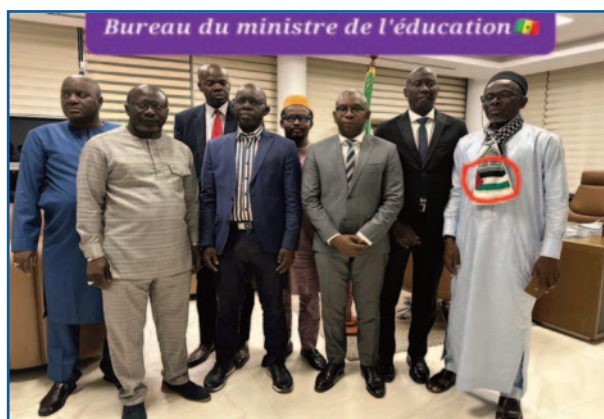


On ne remporte pas une médaille Olympique en 4 mois de préparation. C'est le top niveau. Los Angeles se préparent maintenant

Pierre Dieng



Le ministère de l'éducation nationale est un cadre laïc et républicain. On ne peut pas tolérer que le ministre de tutelle y reçoive des illuminatis qui y affichent des particularités et identitarismes sinon tout évergumène peut y venir déguiser en pro-Poutine, pro-Ukraine, pro-Israël, pro-LGBT... Le contraire anti-X est également possible. Les appartenances, convictions, croyances..., on les laisse hors des bâtiments de la République, dans les salles des maîtres et de professeurs. C'est comme ça qu'il enseigne dans les salles de classe, jurys d'examen, délibérations de compositions, réunions d'établissement ou avec les parents d'élèves ?



Ibrahima Anne



Et Cheikh Yerim éclipsa le limogeage à mille inconnues de Cheikh Dieng sur la TL !

Au Sénégal, le PR en exercice (5 millions) perçoit moins qu'un PR à la retraite (9,7 millions)
#déclarationpatrimoine

4 millions 859 mille 302 francs. C'est le salaire net mensuel du président de la République à la date du 2 juillet 2024
(Cf : Déclaration de patrimoine publiée au Journal officiel)

Maliballon



#GAO: cercle d'ansongo: paysage, faune, sites touristiques

Le Paysage : La vallée du fleuve Niger avec ses plaines immenses présente au coucher du soleil des images colorées auxquelles sajoignent les rapides de Labbézanga. Dans le gourma, il existe des grandes étendues deau entre les cordons dunaires où lon rencontre des outardes. Dans le Haoussa, il y a des grottes préhistoriques avec dessins rupestres.

La Faune : La réserve partielle de faune Ansono-Menaka abrite lesentiel de la faune de la Région de Gao avec des spécimen comme les autruches canepetières et Girafes rares

La faune aviaire et aquatique, la vallée du fleuve Niger est truffée d'îles et d'îlots au canards et autres grues couronnées qui se rencontrent par centaine à Karou et à Bentia (CR Ouatagouna ainsi que des sanctuaires et hyppo (Tannan et Djissini)

Les sites touristiques :

Daprès l'inventaire du patrimoine culturel réalisé par Mohamed Ahmed, Pauline Bellion, on rencontre les sites touristiques suivants:

#Ansongo:

Les rochers de Tobon,
Réserves dhippopotame de Djisini
Bartchékoba (colline)

Île de Goussouri

Cimetière colonial

Plages de Monzonga

Koigouro (île de Seyna, ancienne place des colons)

Dunes de sables de Bazi

Bato Hondia

#Bourra:

Le Rocher de Komèye

Pirogue de pierre de Tondithio*

Pierre à Goléa

Tombeaux des Chefs de Canton

Ile de Ganda Kor

Tikanassitane

Iles de Thoraz, Bessa et Marigoundjé

Ile de Basse

Pierre de Jindakoigoura

Mosquée de Bahouréré

#Tin_Hamma:

Tidinbizene

Taghaldjé

Azobare

Karan

Amalaw-law

#Ouatagouna :

Île de koukia: Ancêtre de l'empire Songhaï est une île de Bentia (CR de Ouatagouna sur le fleuve Niger où se trouve les ruines du Palais royal et des dépendances ainsi que sa nécropole située sur la rive gauche du fleuve où on trouve des stèles portant des écritures arabes).

Nécropole de Bintia*

Chutes de Boubaza

Kongourèye hondo (emplacement ancien)

Banikane Zinba (Premier site sur lequel le colonisateur Blanc a construit un Bâtiment)

Réserves d'hippopotame Karou

Rapides de Labé*

#BARA:

Cimetière de Walet Askia

Ile de Bougou

Motatondo

Dunes roses de Franzothi

Famali (site ancien)

Bara Béri (île ancienne)

#TESSIT:

Amamalan (grotte en pierre avec des damiers, des arabesques.)

Tinamawaren (pierres superposées, tiffinagh)

Ofalikine (Chaîne de montagnes)

Ersam (grottes)

Tin-melawane ???

Sakarewal (écritures anciennes, tombes)

Tajawarwart (Pierre avec écritures anciennes)

Tinai (Pierre en forme de cheval)

Inoraghe (sites anciens)

#TALATAYE:

Tintachori (gites d'hyène)

Inwelane (site ancien)

Chichait (colline très haute)

Tahorène (gravures rupestres)

Tawardey (gravures rupestres)

À lire dans le schéma d'aménagement local du cercle d'ansongo.



■ Samprin Bob



Ma frangine Awa Sylla : primée Femme impact
Notre prix n'est pas celui de la complaisance, ce n'est pas celui de l'extravagance, de la démesure et du woba woba tendancieux.

Notre prix est celui de la valeur humaine de l'auto-détermination, de l'humanisme de la sociabilité, de la résilience, de la conviction, de la foi et de la croyance en Dieu.

Félicitations frangine



Appropriation du PNEV : L'équipe du Ministère de la Refondation de l'État aux HCC



Le vendredi 26 juillet 2024, les conseillers du Haut Conseil des Collectivités ont eu l'opportunité de se familiariser avec ce document crucial. Sous la présidence de Me Ahmadou Kisso Cissé, 2^e vice-président du HCC, et du Secrétaire général du MRE, Ibrahim Simpara, représentant le Ministre de la Refondation de l'État, M. Ibrahim Ikassa Maiga, la cérémonie s'est déroulée dans un climat d'échange et de collaboration.

Le PNEV vise à doter les citoyens maliens de connaissances tout au long de leur vie, depuis le foyer familial jusqu'au niveau de l'État, en les éduquant sur le respect des valeurs socio-culturelles et républicaines, ainsi que sur la bonne gestion des affaires publiques.

Le Secrétaire général du MRE a saisi l'opportunité pour saluer l'engagement patriotique et la participation active du Haut Conseil des Collectivités dans l'examen et la validation du PNEV. Il a souligné l'importance de cet exercice pour informer les conseillers nationaux sur la vision, les objectifs et les axes stratégiques du programme, ainsi que sur les valeurs humaines, républicaines et systémiques à transmettre. Les échanges ont permis aux conseillers de soulever des préoccupations et d'apporter des observations et des contributions constructives. Les experts du ministère ont accordé une oreille attentive à ces retours pour enrichir davantage le document.

Cette étape de familiarisation avec le PNEV vise à renforcer le rôle des conseillers dans le développement local et régional des collectivités. En se familiarisant avec le plan d'actions et le cadre institutionnel de pilotage et de suivi du programme, les conseillers seront mieux outillés pour contribuer de manière significative à l'avancement de l'éducation et du bien-être des citoyens maliens.

Cette rencontre entre le Haut Conseil des Collectivités et le Ministère de la Refondation de l'État marque un pas important dans la mise en œuvre du PNEV et témoigne de l'engagement des acteurs institutionnels en faveur de l'éducation et du progrès de la société malienne.

Yacouba Ongoiba

MAECI : Clôture de l'atelier de formation des nouveaux Chefs de Missions diplomatiques



Son Excellence Monsieur Abdoulaye DIOP, Ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, a présidé le vendredi 02 août 2024 la cérémonie de clôture de l'atelier de formation des nouveaux Chefs de Missions diplomatiques et Postes consulaires du Mali. Cette session de formation s'est distinguée par des échanges de haut niveau, des partages d'expériences et des débats thématiques visant à préparer les diplomates à leurs nouvelles responsabilités dans le cadre de la nouvelle vision de la gouvernance publique et de la dynamique confédérale engagée par le Mali, le Burkina Faso et le Niger.

Les Chefs de mission ont bénéficié d'une formation approfondie leur permettant de relever les défis et enjeux géopolitiques actuels. Ils sont désormais appelés à promouvoir et défendre les intérêts du Mali, y compris ceux de nos compatriotes établis à l'étranger, conformément à la politique extérieure définie par Son Excellence Le Colonel Assimi GOITA, Président de la Transition et Chef de l'État.

La session de formation s'est clôturée par une séquence interactive au cours de laquelle le Ministre DIOP a partagé la vision gouvernementale et les orientations opérationnelles à suivre. Cette formation marque un tournant dans la préparation des Chefs de mission et sera désormais inscrite de manière régulière dans l'agenda du Département des Affaires étrangères et de la Coopération internationale.

Cette initiative renforce ainsi les capacités des diplomates maliens et contribue à assurer une représentation efficace et stratégique du Mali sur la scène internationale.

Ibrahim Sanogo

Abonnez vous à votre journal numérique

Malikilé

pour recevoir les dernières informations

Whatsapp : 70 442223 / Email : ampikile@gmail.com
Site : www.malikile.com

Cérémonie d'inauguration du siège de la FESTAC à Libreville au Gabon : Le Mali (INPS) parmi les pays présents.

Sur invitation de la Fédération des Travailleurs des Caisses des pays affiliés (FESTAC) à la Conférence Interafricaine de la Prévoyance Sociale (CIPRES), le Secrétaire général de la section de l'UNTM à INPS du Mali, M. Oumar Djibril DIAKITÉ dit Jean était à Libreville au Gabon du 31 au 05 Aout 2024 pour prendre part à la cérémonie d'inauguration du siège de la FESTAC. A la suite des travaux d'une semaine avec les responsables de la fédération des travailleurs des pays affiliés à la CIPRES de Gabon M. Diakité a été élu en qualité du premier vice-président du FESTAC tandis que le poste de la commission contrôle est revenu à Sory Ibrahim DIARRA et celui de la commission des affaires étrangères est occupé par Lagnon Alphonse BERTHÉ.



Service des Relations Publiques, INPS.

Atelier de formation sur la Protection des données à caractère Personnel au Mali : Les cadres de la CANAM outillés par l'APDP

La salle de réunion de la Direction Générale de la CANAM a servi de cadre à un atelier de formation sur la Protection des données à caractère Personnel au Mali. Durant deux jours (du 30 au 31 juillet 2024), les responsables de l'Organisme en charge de la gestion de l'assurance maladie avec en tête le Directeur Général, le médecin Général de Brigade Bou-bacar DEMBELE, se sont familiarisés avec plusieurs points relatifs à la protection des données personnelles. Le formateur de l'Autorité de Protection des Données à caractère Personnel (APDP), le Magistrat Arouna KEÏTA, a entretenu l'auditoire sur :



- le cadre juridique et institutionnel de la protection des données à caractère personnel;
- la protection des données à caractère personnel : quel enjeu ?;
- les obligations de la CANAM en matière de protection de données à caractère personnel;
- les risques liés à l'inobservation de la loi de protection des données à caractère personnel.

Renforcement du Partenariat Stratégique : Échange téléphonique entre les Ministres des Affaires étrangères du Mali et de la Russie



Son Excellence Monsieur Abdoulaye Diop, Ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale du Mali, a tenu une conversation téléphonique le jeudi 1er août 2024 avec son Homologue de la Fédération de Russie, Son Excellence Monsieur Sergueï Lavrov. Cette discussion avait pour objectif d'approfondir le partenariat stratégique entre les deux pays.

Au cours de leur échange, les deux Ministres ont abordé des sujets d'intérêt commun, en mettant particulièrement l'accent sur la situation sécuritaire au Mali. Dans un contexte de lutte contre des groupes terroristes coalisés, soutenus par des sponsors étrangers, Monsieur Diop et Monsieur Lavrov ont souligné l'importance de coopérer pour faire face à cette menace commune. Le Ministre russe a saisi cette opportunité pour réaffirmer l'engagement de la Russie à soutenir le Mali et les pays de la Confédération d'Afrique de l'Est et du Sahel (AES) dans leur combat contre le terrorisme. Il a exprimé la volonté de son pays de collaborer étroitement avec le Mali pour garantir la stabilité et favoriser le développement durable dans la sous-région.

Cette conversation téléphonique entre les Ministres des Affaires étrangères du Mali et de la Russie témoigne de l'importance accordée par les deux pays au renforcement de leur coopération bilatérale, notamment dans le domaine de la sécurité et de la lutte contre le terrorisme. Elle marque une avancée significative vers le renforcement des liens entre le Mali et la Russie pour relever les défis communs et promouvoir la paix et la stabilité dans la région. Cet échange entre Son Excellence Monsieur Abdoulaye Diop et Son Excellence Monsieur Sergueï Lavrov souligne la détermination des deux pays à collaborer pour faire face aux défis sécuritaires et promouvoir la coopération internationale dans un esprit de solidarité et de partenariat constructif.

Fatou Sissoko

La CANAM, rappelons-le, exploite une base de données des assurés affiliés à l'assurance maladie. L'APDP veille à la protection des données à caractère personnel et participe à la réglementation du secteur. L'Etat a adopté la loi numéro 2023-015 du 21 mai 2023 portant protection des données à caractère personnel en République du Mali.

SERCOM/CANAM

Ministère de la justice et des droits de l'Homme : La 10e Journée Internationale de Lutte contre la Traite des Personnes à Bamako



La 10e Journée Internationale de Lutte contre la Traite des Personnes a été célébrée avec ferveur ce mardi à l'Hôtel Azalaï de Bamako, marquant une étape cruciale dans la sensibilisation et la mobilisation contre ce fléau mondial. Sous le thème évocateur « Ne laissons aucun enfant de côté dans la lutte contre la traite des personnes », cette journée a rassemblé des acteurs clés engagés dans la protection des droits fondamentaux et la lutte contre la criminalité transnationale.

La cérémonie de lancement, présidée par le Dr Aboubacar S. Diarra en tant que représentant du Ministre de la Justice et des Droits de l'Homme du Mali, a souligné l'engagement sans faille du gouvernement malien à intensifier ses efforts pour éradiquer la traite des personnes. Des rappels sur les engagements internationaux du Mali en matière de lutte contre la traite des êtres humains ont été mis en avant, montrant ainsi la détermination du pays à s'attaquer à ce problème complexe.

Les discours poignants du Directeur Exécutif d'Enda Mali et du représentant de l'ONU DC ont mis en lumière l'importance de la sensibilisation et de la coopération internationale pour combattre efficacement la traite des personnes. Un moment artistique engagé a été offert par le Groupe Maralinke, mettant en avant le pouvoir de l'art et de la culture dans la sensibilisation des populations.

La remise du prix feu Boubacar TOURE par la Présidente du CNLTPPA a marqué un temps fort de la cérémonie, récompensant les efforts louables des individus et des organisations impliqués dans la lutte contre la traite des personnes. Les ambassadeurs des Pays-Bas et des États-Unis ont réaffirmé le soutien de leurs nations dans cette lutte mondiale, soulignant ainsi l'importance de la solidarité internationale.

Le discours de clôture du Dr Aboubacar S. Diarra a mis en exergue l'urgence d'une action collective pour protéger les enfants et mettre fin à l'impunité. La signature symbolique de la banderole « Campagne Cœur Bleu » par les officiels présents a symbolisé l'engagement collectif contre la traite des personnes.

En cette journée mondiale, le message est clair : chaque enfant doit être protégé et aucune victime de la traite ne doit être oubliée. La mobilisation de tous les acteurs, tant nationaux qu'internationaux, demeure essentielle pour éradiquer ce fléau et construire un avenir plus sûr et équitable pour tous.

Karamoko B Keita

Audience correctionnelle de la justice militaire à Dar-Salam : Six affaires examinées par le Tribunal



L'audience ordinaire correctionnelle de la justice militaire s'est déroulée le mardi 30 juillet 2024 dans la salle d'audience de la direction générale de la justice militaire à Dar-Salam. Sous la présidence du Président du Tribunal, Assama DOLO, cette audience a rassemblé de nombreux acteurs judiciaires, parmi lesquels le Procureur de la République Près le Tribunal militaire de Bamako, le Magistrat-colonel Soumaila BAGAYOGO, ainsi que plusieurs magistrats civils et militaires.

Six affaires étaient à l'ordre du jour de cette audience. La première affaire concerne le trafic et la détention de stupéfiants, la complicité et la violation des consignes générales militaires impliquant un caporal, un brigadier et trois civils. La deuxième affaire porte sur la perte d'une arme de guerre et la violation des consignes générales militaires par un soldat de 2ème classe en service à Ségou. La troisième affaire concerne la détention, la tentative de cession de stupéfiants, la complicité et la violation des consignes générales militaires par un caporal, un sapeur-pompier en complicité avec un civil. La quatrième affaire, liée à un cas de vol, de recel de vol et de complicité, a été renvoyée au 13 août 2024. La cinquième affaire concerne le détournement, la vente de matériels de guerre, de munitions et la violation des consignes générales militaires. Enfin, la dernière affaire concerne une usurpation de titre et de fonction, de l'escroquerie et de l'abus de confiance.

Lors de son intervention, le Magistrat lieutenant Madou Drissa KANE a souligné l'importance des tribunaux militaires au Mali, compétents pour juger les infractions liées au droit commun commises par les militaires et les civils en temps de guerre comme en temps de paix. Il a mis en lumière la récurrence du trafic de stupéfiants et du détournement d'armes et de munitions de guerre dans le pays. Cette audience correctionnelle vise ainsi à servir d'exemple et à dissuader toute tentative de reproduction de ces actes répréhensibles, en punissant les coupables conformément à la loi.

Cette audience a donc permis de mettre en lumière les enjeux majeurs de la justice militaire au Mali et de réaffirmer la volonté des autorités judiciaires de lutter contre les infractions graves commises par des militaires et des civils.

Arouna Sidibé



CAISSE NATIONALE D'ASSURANCE MALADIE

MESSAGE SUR LA FRAUDE À L'AMO

**La Caisse Nationale d'Assurance Maladie
(CANAM)**

**a été alertée sur l'existence de sociétés
qui affilient et enrôlent frauduleusement
des personnes non assujetties au
Régime d'Assurance Maladie
Obligatoire (AMO).**

**Lesdites sociétés délivrent des cartes AMO
à des individus qui ne remplissent
pas les conditions requises pour des
prestations du régime de l'AMO.**

**En vue de faire valoir ses droits, la CANAM
a porté plainte contre deux sociétés qui
procèdent à ces pratiques.**

**Après les différentes auditions, les responsables
de ces deux sociétés ont été mis sous mandat
de dépôt en attendant leur procès.**

**<<Assuré à l'AMO, on cotise selon ses moyens
et on est pris en charge selon ses besoins sanitaires >>**



Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite (OCLEI)

OCLEI: Ce qu'il faut savoir en 2022

- 23 activités de sensibilisation (ateliers, séminaires, formations, conférences) à travers le Mali.
- 2 063 personnes de toutes les couches socio-professionnelles ont été directement touchées.
- 23 dossiers transmis à la justice de 2019 à 2022 pour un montant de 23 milliards 855 millions de FCFA ; soit environ un dossier par personne.
- Les profils des personnes mises en cause sont : membres du Gouvernement, élus locaux, Administration générale, armée, justice, administrations financières, péage, affaires étrangères.
- Les biens illicites identifiés sont composés de bâtiments, terrains et comptes bancaires.
- Le nombre des déclarations de biens a baissé drastiquement. Elles ont diminué de 48,28%.
- L'OCLEI a fait faire une étude sur les techniques d'enrichissement illicite. Elle a montré que 50,70% des citoyens interrogés trouvent qu'il y a de la corruption à Kayes, 41,80% à Bamako, 40,90% à Ségou et 17% à Sikasso.
- 76% des citoyens interrogés estiment qu'il y a de la corruption dans les services des douanes, 74% pour la Justice, 72% pour les Impôts, 72% pour la Police et 39% pour les Eaux et Forêts.
- La même étude précise que les biens illicites acquis au Mali sont « exportés » dans les pays suivants par ordre d'importance : France, Sénégal, Côte d'Ivoire, Canada et Etats Unis d'Amérique.
- 85% des biens des cadres maliens sont constitués d'immeubles (maisons d'habitation, bâtiments commerciaux, fermes, terrains).
- Le Mali, depuis juin 2022, assume la charge de Premier Vice-Président de l'Association des Autorités Anti-Corruption d'Afrique (AAACA).
- Le Mali a été unanimement désigné par les pays membres de l'Association des Autorités Anticorruption d'Afrique pour abriter la 7ème Assemblée générale de l'organisation panafricaine de lutte contre corruption. Ces décisions consacrent le leadership du Mali dans la lutte contre la corruption en Afrique.

 **NO VERT** **80 00 2222**



Cérémonie de clôture de la Formation Commune de Base au Centre d'Instruction de Markala : Une nouvelle promotion prête à servir le Mali

Le Chef d'État-major de l'Armée de Terre, le Général de Brigade Harouna SAMAKE, a présidé le mardi 30 juillet 2024, la cérémonie de clôture de la Formation Commune de Base et la présentation au Drapeau du Contingent 2021-2ème Vague au Centre d'Instruction de Markala. Cette cérémonie solennelle s'est déroulée en présence du Colonel Souleymane DOUMBIA N°2, Commandant de la Zone de Défense N°2 de Ségou, ainsi que de nombreux chefs militaires, religieux et coutumiers de la région de Markala. Les parents des recrues ont également pris part à cet événement marquant.

Au total, 784 éléments, dont 421 femmes, ont été présentés au drapeau lors de cette cérémonie. Ils se sont engagés à servir et à préserver l'intégrité du territoire malien au péril de leurs vies. Originaires de diverses régions du Mali, ces jeunes recrues ont été formés pour renforcer les capacités de l'armée et défendre la nation contre toute menace. Le Sol-

dat de 2ème Classe Amadou DIAKITE de la Gendarmerie Nationale a été désigné Major de la Formation Commune de Base du Contingent 2021-2ème Vague avec une note de 17,85.

Le Commandant Sory Ibrahim MAIGA, Directeur du Centre d'Instruction de Markala, a sou-

ligné l'importance de cette formation de base qui constitue le fondement de leur carrière militaire. Il a assuré que ces jeunes recrues sont prêtes à remplir avec succès les missions qui leur seront confiées au sein des Forces de Défense et de Sécurité. Il a également exprimé sa gratitude envers le personnel d'encadrement pour leur dévouement et leur expertise qui ont inspiré et motivé les recrues tout au long de leur formation.

Dans son discours, le Général de Brigade Harouna SAMAKE a salué l'engagement des autorités maliennes à renforcer l'efficacité de l'Armée face aux défis sécuritaires actuels. Il a souligné l'importance de l'unité, de la solidarité et de la cohésion au sein des Forces Armées Maliennes, en insistant sur le rejet de toute forme de discrimination.

Cette nouvelle promotion de jeunes soldats marque une étape cruciale dans leur parcours militaire, symbolisant leur dévouement envers leur pays et leur engagement à assurer sa sé-



curité. Les Forces Armées Maliennes peuvent compter sur ces nouvelles recrues pour défendre avec courage et détermination l'intégrité du territoire national.

Cette cérémonie de clôture de la Formation Commune de Base au Centre d'Instruction de Markala témoigne de la volonté des autorités militaires et des recrues à œuvrer ensemble pour un Mali plus sûr et plus fort.

Lors de cette cérémonie, l'officier général a saisi l'occasion pour rappeler que les soldats présents constituent le noyau de la génération des Groupements Tactiques Interarmes (GTIA) actuellement en cours pour atteindre les objectifs fixés pour l'année 2024 par les Forces Armées Maliennes (FAMA) dans le cadre de l'Opération Dougoukolo. Cela souligne l'importance et le rôle crucial de ces soldats dans la réalisation des missions et des objectifs fixés par les autorités militaires.

Ensuite, le Chef d'État-major de l'Armée de Terre, le Général de Brigade Harouna SAMAKE, a félicité les soldats pour leur choix courageux et leur patriotisme en rejoignant les rangs de l'armée. Il les a encouragés à faire preuve d'un engagement encore plus fort et d'une détermination accrue dans leur mission, soulignant ainsi l'importance de ces valeurs pour réussir dans les missions qui leur sont confiées.

Avant de conclure la cérémonie, le Chef d'État-major de l'Armée de Terre a observé une minute de silence en mémoire des soldats tombés au champ d'honneur, rendant ainsi hommage à leur courage et à leur sacrifice pour la nation.

La cérémonie s'est ensuite poursuivie avec des démonstrations de démontage et remontage des armes, ainsi que des démonstrations sur l'instruction du tir au combat, mettant en avant les compétences et la préparation des soldats. Enfin, un défilé militaire a marqué la fin de cette cérémonie, symbolisant la fierté, la discipline et l'engagement des soldats envers leur devoir et leur pays, marquant ainsi la sortie de la 2ème vague du Contingent 2021.

Mohamed N'Diaye

La Banque Malienne de Solidarité (BMS): Toujours en Tête des Banques Maliennes



La Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) a récemment dévoilé le rapport annuel 2023 de la Commission Bancaire, mettant en lumière la performance du secteur bancaire de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA) au cours de l'année.

D'après le rapport, le secteur bancaire de l'UMOA a enregistré une amélioration significative de ses principaux indicateurs d'activité en 2023, renforçant ainsi sa résilience et sa solidité. Le total du bilan, les crédits et les dépôts des clients ont tous enregistré des hausses respectives de 2,9%, 7,8% et 3,0% par rapport à l'année précédente. De plus, l'activité bancaire a maintenu sa rentabilité avec un résultat net positif en progression de 18,9%.

Un élément crucial mis en avant dans le rapport est le ratio moyen de solvabilité total déclaré par les établissements de crédit, s'élevant à 14,1%, dépassant ainsi largement le minimum réglementaire de 11,5%. Ce niveau élevé de solvabilité témoigne de la santé financière des banques opérant dans l'espace UMOA.

Le document révèle également le classement des banques de l'UMOA, où l'on constate que 6 des 7 premières places sont occupées par des institutions ivoiriennes, suivies par une banque burkinabé. La Banque Malienne de Solidarité (BMS-SA) se positionne en tant que première banque du Mali dans ce cercle très concurrentiel, avec un bilan dépassant les 1 592 milliards de FCFA. Elle est suivie par la BDM-SA, la BND, la BOA, la BIM-SA et d'autres acteurs du secteur.

En ce qui concerne l'économie de l'UMOA, le rapport souligne que la reprise économique entamée en 2021 s'est poursuivie en 2023, portée par la dynamique de tous les secteurs d'activité. Le produit intérieur brut (PIB) de l'Union a enregistré une croissance réelle de 5,3%, après 5,5% en 2022. Parallèlement, le taux d'inflation a baissé pour s'établir en moyenne à 3,7% en 2023, contre 7,4% l'année précédente.

Face aux pressions inflationnistes, le Comité de Politique Monétaire de la BCEAO a relevé à trois reprises les taux directeurs au cours de l'année 2023, passant de 2,75% en janvier à

3,50% en décembre. Cette politique monétaire restrictive vise à contenir l'inflation et à préserver la stabilité financière dans la région.

En conclusion, le rapport annuel 2023 de la Commission Bancaire de l'UMOA met en lumière la robustesse du secteur bancaire régional, sa capacité à soutenir l'économie et sa résilience face aux défis économiques. L'année 2023 a été marquée par des performances solides et des perspectives encourageantes pour le secteur financier de l'UMOA. Selon les informations fournies, le secteur bancaire a enregistré une forte croissance de son résultat net bénéficiaire, avec une augmentation de 78,9% par rapport à l'année précédente.

Capitalisation des SFD de Grande Taille :

Cependant, il est important de noter que le taux de capitalisation des SFD de grande taille est inférieur au seuil minimum requis par la réglementation, s'élevant à 14,5% contre un minimum de 15,0%.

Activité Bancaire dans l'Union :

En ce qui concerne l'activité bancaire au sein de l'Union, les principaux acteurs bancaires à la fin de 2023 étaient la Côte d'Ivoire et le Sénégal, détenant ensemble 53,2% de part de marché en termes d'actifs. Le Mali affiche également de bons résultats, avec une part de marché de 11,5%. Le réseau bancaire a connu une croissance en termes d'agences et de bureaux, totalisant 2 747 unités, tandis que le nombre de GAB/DAB a diminué pour atteindre 3 659 unités.

Comptes Bancaires et Personnel :

Le nombre de comptes bancaires a augmenté de 5,7% pour atteindre 20 795 203 à la fin de 2023, avec une augmentation significative des comptes individuels et des comptes d'entreprises. Les effectifs du personnel du secteur bancaire ont également augmenté, atteignant 38 228 employés, dont 42,1% sont des cadres.

Répartition des Banques :

En ce qui concerne la répartition des banques dans la région, on recense 63 banques internationales et 70 banques sous-régionales, ainsi que 22 établissements financiers à vocation bancaire. Les résultats nets des établissements de crédit varient d'un pays à



l'autre, avec des chiffres significatifs en Côte d'Ivoire, au Sénégal, au Burkina Faso, au Bénin, au Mali, au Togo, au Niger et en Guinée-Bissau.

Classement des Banques :

Enfin, la Société Générale de la Côte d'Ivoire (SGCI) domine le classement de la Commission bancaire de l'UMOA en termes de total bilan, de dépôts et de crédits, confirmant ainsi sa position de leader sur le marché. Les banques ivoiriennes occupent les 3ème à 7ème places dans ce classement, avec la Coris Bank du Burkina se classant en 2ème position derrière la SGCI. La BMS-SA se positionne en tant que première banque du Mali dans ce classement, se classant 8ème en termes de total bilan, 12ème en termes de dépôts et 9ème en termes de crédits.

Performance des Banques au Mali en 2023

En ce qui concerne l'emploi, le chiffre s'élève à 1 374 milliards de FCFA à la fin de décembre 2023, enregistrant une augmentation de 7% par rapport à 2022. Les emplois liés à la clientèle ont atteint 967 milliards et 337 millions de FCFA en 2023, représentant une part de marché de 23,57%.

Le total des ressources de la BMS-SA s'est établi à 1 326 milliards et 310 millions de FCFA en décembre 2023, enregistrant une progression de 3,5%. Malgré des pressions importantes sur les dépôts, les ressources liées à la clientèle sont restées stables à 814 milliards de FCFA en 2023. Le Produit Net Bancaire (PNB) s'est quant à lui élevé à 72 milliards de FCFA à la fin de l'année 2023.

La BDM-SA se classe 11ème en termes de total de bilan avec plus de 1 389 milliards de FCFA, 12ème en termes de dépôts avec plus de 935 milliards de FCFA et 13ème pour les crédits avec 612 milliards de FCFA. De son côté, la BNDI occupe la 20ème position du classement, affichant un total de bilan de plus de 880 milliards de FCFA.

Selon le Rapport 2023 de la Commission bancaire de l'UMOA, la Banque Verte se positionne en 25ème place en termes de dépôts, avec un montant d'environ 521 milliards de FCFA, et en 19ème place pour les crédits, totalisant environ 480 milliards de FCFA.

En revanche, Ecobank-Mali se classe 35ème en termes de total de bilan, avec plus de 627 milliards de FCFA, 31ème pour les dépôts avec 463 milliards de FCFA, et 47ème pour les crédits avec 251 milliards de FCFA.

D'autres banques opérant au Mali ont également été classées dans ce rapport. Parmi celles-ci, on retrouve Bank Of Africa en 39ème position avec un total de bilan de 560 milliards de FCFA, BIM-SA en 55ème position avec 396 milliards de FCFA, Banque Atlantique en 62ème position avec 337 milliards de FCFA, Coris Bank en 63ème position avec 333 milliards de FCFA, BCI-Mali en 66ème position avec 320 milliards de FCFA, AFG Bank en 71ème position avec 229 milliards de FCFA, BSIC en 78ème position avec 280 milliards de FCFA, BCS en 86ème position avec 230 milliards de FCFA, Orabank en 101ème position avec 143 milliards de FCFA, et UBA en 109ème position avec 96 milliards de FCFA.

Yacouba Ongoiba

Classement économique 2024 dans la zone CFA : **Le Burkina bouscule le Mali en lui prenant sa place**



Comparaison n'est pas raison, mais souvent il est utile de mesurer le parcours de celui avec qui l'on a de nombreux points communs pour pouvoir s'autoévaluer. Le Mali et le Burkina, a-t-on coutume de dire, constituent pratiquement un même espace avec les mêmes réalités socio-économiques. Pourtant, le Burkina vient de prendre la place qu'occupait le Mali dans le classement économique des pays de la zone CFA.

Le Mali et le Burkina partagent beaucoup de choses ensemble. D'abord, ils vivent la même crise sécuritaire et sont tous des pays sahéliens et continentaux. Ensuite, ils sont tous dirigés par des militaires depuis des années, le Mali devant son voisin en termes d'années. Et puis, ils sont tous membres fondateurs de l'Alliance des États du Sahel (AES) après avoir

quitté la CEDEAO en compagnie du Niger. Avec le Niger, ils pèseront 62,3 milliards \$ de PIB (produit intérieur brut) cumulé avec en tête le Burkina Faso qui supplantera son voisin malien, selon le média en ligne "Agence ecofin" qui cite une publication du 22 avril 2024 du Fonds monétaire international (FMI) dénommée "Perspectives économiques régionales".

Le Mali rétrograde au profit du Burkina

D'après les données de l'institution financière internationale, l'économie burkinabé estimée à 20,3 milliards \$ (à prix courants) en 2023, atteindra les 21,9 milliards \$ cette année. Devancée respectivement par les économies de la Côte d'Ivoire, du Cameroun et du Sénégal, le pays des hommes intègres sera suivi du

Mali. Ce dernier, qui occupait la quatrième place de la zone CFA avec un PIB de 20,6 milliards \$, retombera donc à la cinquième place, malgré une augmentation de son économie à 21,6 milliards \$. Pays principalement connus pour leurs ressources minières, le Mali et le Burkina Faso ont connu ces dernières années des changements politiques majeurs qui continuent d'impacter leurs économies. Après avoir annoncé leur retrait de l'espace d'échange économique commun que représente la CEDEAO, les deux pays semblent désormais préparés à sortir du franc CFA qu'ils considèrent comme une monnaie coloniale. Une décision dont l'impact sur leur PIB n'est toujours pas évalué, d'autant plus que les détails de la nouvelle monnaie qui devrait être commune avec le Niger n'ont toujours pas été révélés.



La Côte d'Ivoire maintient sa place de leader

Dans la zone CFA composée de 14 pays africains, la Côte d'Ivoire continuera de tenir le leadership des principales économies. Elle affichera un produit intérieur brut (PIB) de 86,9 milliards \$ cette année. Bénéficiant d'une croissance économique soutenue, et qui sera alimentée par les projets pétro-gaziers en cours d'exploitation, l'économie du pays des éléphants franchira pour la première fois le cap des 100 milliards \$ en 2026, pour atteindre 109 milliards \$ en 2027. Le pays d'Alassane Dramane Ouattara sera suivi du Cameroun (53,20 milliards de dollars), du Sénégal (35,45 milliards). Le Mali se classera derrière le Burkina avec 21,66 milliards. Le Mali sera suivi du Bénin (21,37 milliards), du Niger (18,81 milliards), du Tchad (18,69 milliards). Les 10ème, 11ème, 12ème et 13ème places seront respectivement occupées par la République du Congo (15,50 milliards), la Guinée équatoriale (10,70 milliards), le Togo (9,83 milliards) et la Centrafrique (2,81 milliards). La Guinée-Bissau fermera la marche en se classant 14ème avec un PIB de 2,15 milliards.

Dans la même veine, il est important de noter aussi que le Mali fait partie des pays de la zone CFA dont le salaire minimum interprofessionnel garanti (SMIG) est le plus bas avec 40 000 F CFA. Avec ce montant, il occupe la 11ème place sur 14 pays. Il devance la Centrafrique (36 000 F CFA) et le Niger (30 047 F CFA). Le Burkina, avec un SMIG de 45 000 F CFA, devance le Mali. Les 3 premières places sont occupées respectivement par le Gabon (150 000

F CFA), la Guinée équatoriale (125 000 F CFA) et le Congo (90 000 F CFA). Quant à la Côte d'Ivoire, elle occupe la 4ème place avec 75 000 F CFA. Elle est suivie du Sénégal (64 223 F CFA), du Cameroun (60 000 F CFA), du Tchad (60 000 F CFA), du Bénin et du Togo (52 000 F CFA).

Bokoum Abdoul Moumini



Hôpital du Mali et Directions régionales de la santé : L'état offre des équipements de dernière génération !



Après les donations d'équipements effectuées pour renforcer le plateau technique aux Centres Hospitaliers Universitaires (CHU) de Gabriel Touré, de Kati et à l'Institut National de Santé Publique (INSP), l'Hôpital du Mali vient d'acquérir un nouveau bâtiment équipé de nouvelle machine IRM de 1,5 tesla, d'un nouveau scanner 64 barrettes, d'une nouvelle machine de radiothérapie, des véhicules et des équipements informatiques.

Ce don d'environ six milliards de francs CFA a été financé à concurrence de près de quatre milliards huit cent millions par l'Etat et de cinq cent millions de francs CFA par l'UNICEF.

Ayant reçu ces équipements flamboyants neufs, le personnel de l'Hôpital du Mali est en fête aujourd'hui. Aussi, le médecin Colonel Assa Badiallo TOURÉ s'est félicité de l'acquisition

de ces nouveaux équipements, concrétisation de la volonté des plus hautes autorités du Mali de renforcer les plateaux techniques des hôpitaux afin de permettre au personnel de la santé d'exercer dans les meilleures conditions contribuer à améliorer la qualité des soins et services de santé offerts à la population.

Ce nouveau bâtiment flambant neuf équipé d'un scanner, d'une nouvelle machine IRM et d'un nouvel accélérateur linéaire acquis sur financement de l'Etat, permettra de redémarrer les activités de la radiothérapie attendues avec impatience par les malades atteints du cancer de l'hôpital du Mali. En outre, dix 10 ambulances médicalisées ont été fournies respectivement aux directions régionales de la santé des régions de Ségou, Mopti et Tombouctou, à la Coordination de la Direction Générale de la Santé et de l'Hygiène Publique, la Sous-Direction des Etablissements Sanitaires

de la Réglementation, la Sous-direction de la Nutrition et la Cellule de Coordination de la nutrition sur financement de l'Unicef pour une valeur de 500 millions de Fcfa.

Le représentant de l'Unicef par la voix de son représentant, Pierre M'Gom, expliquera que cette dotation vise à renforcer la coordination, la communication, la collecte et l'analyse des données. Elle permettra également de faciliter les déplacements pour les activités de formation et de sensibilisation des communautés, le suivi et la gestion des programmes, l'augmentation de l'efficacité afin d'impacter les efforts de lutte contre la malnutrition au Mali.

Visiblement heureuse de ces joyaux, la directrice de l'hôpital du Mali, Dr DOUMBIA Sanata SOGOBA, a exprimé sa gratitude aux autorités la constance de leur engagement face à la question de Santé. Elle a saisi cet espace pour



remercier Mme le Ministre d'avoir fait de l'hôpital du Mali, une référence scientifique. Aussi, elle s'est dit convaincue qu'avec l'acquisition de ces équipements de dernière génération, l'Hôpital du Mali sera désormais à hauteur de répondre aux sollicitations. Pour conclure, elle a formulé des doléances, qui selon elle, amèneront sa structure au top niveau en matière d'intervention où toutes les pathologies peuvent être traitées sur place.

Le chef de quartier et le maire ont apprécié à sa juste valeur ces dons, qui viennent à point nommé pour renforcer le plateau technique dont l'objectif est d'améliorer la qualité de la prise en charge des patients. Occasion pour ces deux personnalités de rendre hommage aux Forces Armées Maliennes (FAMA).

Le Ministre de la santé et du Développement Social a rappelé le rôle central de l'UNICEF au Mali dans la coordination des efforts nationaux et internationaux pour améliorer la nutrition des enfants, adolescents et femmes. Elle a exhorté les chauffeurs à faire bon usage des nouveaux véhicules tout en insistant sur leur entretien.

Le Médecin-Colonel a par ailleurs félicité le personnel de l'Hôpital du Mali pour leur engagement à maintenir cet Hôpital à un niveau de performance élevé et compétitif, avec une

amélioration constante de la qualité de la prise en charge des patients.

Elle a opportunément rappelé le niveau et la qualité de la coopération du Mali avec la République Populaire de Chine à travers sa mission médicale présente à l'Hôpital du Mali pour former et assister leurs collègues maliens.

Le ministre Assa Badiallo TOURÉ a remercié les Directeurs Nationaux et Généraux qu'elle

nomme affectueusement « ses lieutenants » qui répondent présents à chaque fois qu'elle se déplace.

La remise de clés des équipements à Mme la Ministre, la visite guidée dans les locaux de la radiothérapie ainsi que le mode d'utilisation ont été les temps forts de cette cérémonie.

Réseau de Communication du MSDS





Aidez-nous à lutter
contre le Terrorisme
Contactez le Centre
d'appel « **DÈMÉSO** »



80001120
80001122



+223 98-17-36-45
+223 98-17-36-75



**HALTE AU
TERRORISME
AU MALI**

Paupérisation croissante : Les Maliens entre compromission et résilience



Nul n'ignore que, de nos jours, la situation socio-économique du Mali laisse à désirer. Le coût de la vie est excessif. Face à une telle situation, le peuple observe. Le fait-il par compromission ou par résilience?

Conscient de la situation surtout économique chaotique, le président de la Transition n'a, dans toutes ses adresses, cessé de saluer la résilience du peuple malien. Pourtant, ce peuple ne voit pas encore le bout du tunnel. Il souffre, souffre et souffre. La crise énergétique, que vit le pays depuis février 2023, a entraîné la détérioration de la situation socio-économique. Finalement, le peuple perdu dans cette situation reste dubitatif et ne sait plus à quel saint se vouer.

De la compromission pour se tirer d'affaire

La compromission se réfère souvent à la situation où certaines personnes abandonnent leurs principes ou modifient leurs positions

pour obtenir un avantage politique, souvent au détriment de l'éthique ou des intérêts à long terme du peuple. Cela peut impliquer des alliances contre nature, la manipulation des lois, ou même des concessions faites sous pression ou pour des gains personnels. Au Mali, la situation actuelle refléterait-elle exactement cette situation ? Y a-t-il une compromission généralisée des élites jusqu'aux simples citoyens ? Ces questions restent ouvertes. En tout cas, on peut constater qu'il y a une catégorie d'élites qui ont fait de la compromission et de l'hypocrisie leur sport favori et s'y accommodent bien sans scrupule aucun. Il s'agit de certains leaders politiques et de la société civile ainsi que d'opérateurs économiques. Viennent s'ajouter à ceux-ci, des influenceurs communément appelés au Mali activistes ou vidéomen, qui avaient été de grands soutiens du régime passé. Beaucoup d'entre eux agissent par pur opportunisme, très peu étant de bonne foi. Pour ceux-là, l'avenir est sans équivoque.

De la résilience pour la majorité

En dehors de ces classes sociales, il y a le peuple, le grand muet qui s'en remet à Dieu. Il est composé de ce que l'on peut appeler "les indifférents". Ceux-ci restent médusés en attendant une situation meilleure. Ils ne revendiquent rien et pleurnichent au fond de leurs maisons. Ils n'échappent pas à leur compromission. Ce sont eux qui paient le plus fort prix avec la cherté de la vie, les coupures d'électricité ayant conduit au chômage de plusieurs d'entre eux, la baisse du pouvoir d'achat, l'inflation, l'incertitude, etc. Peut-on qualifier leur comportement de résilient ? En tout cas, ils s'accrochent à la situation, une situation chaotique caractérisée par un niveau de pauvreté qui augmente.

Pauvreté en hausse à partir de 2020 "La pauvreté au Mali a augmenté de 3,2 points de pourcentage en 2022, passant de 42,1 % à 46,9 %, selon la Banque mondiale. Cette augmentation est due à une croissance écono-

mique négative et à une forte inflation, qui ont touché de manière disproportionnée les ménages les plus pauvres. La croissance économique du Mali a été négative en 2022, à -1,3 %, en raison de la crise sanitaire, de la faible croissance de l'agriculture, qui a été partiellement affectée par la situation sécuritaire, et plus tard par la guerre en Ukraine. La crise économique a eu un impact négatif sur tous les secteurs de l'économie, mais elle a été particulièrement dévastatrice pour l'agriculture, qui est le principal secteur d'emploi au Mali. La situation sécuritaire a également entravé l'activité économique, notamment dans les régions du nord et du centre du pays. La guerre en Ukraine a également contribué à l'augmentation de la pauvreté au Mali. Elle a entraîné une hausse des prix des denrées alimentaires, ce qui a pesé sur le pouvoir d'achat des ménages. En sus, l'inflation a atteint 9,7 % en 2022, principalement en raison de la hausse des prix des denrées alimentaires. Les ménages les plus pauvres consacrent une part importante de leur revenu à l'alimentation, ce qui les a particulièrement touchés. Cependant, l'espoir est permis. Une lueur d'espoir existe.

Selon un rapport de la Banque africaine de développement (BAD) relatif à l'année 2023 dénommé « Perspectives économiques en Afrique » publié le 30 mai 2024 à Nairobi (Kenya), il ressort que : « L'inflation est passée de 9,7 % en 2022 à 2,2 % en 2023, sous l'effet conjugué de la politique monétaire restrictive de la Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest, de l'approvisionnement ininterrompu des marchés locaux en produits et de l'exonération de 25 % des droits de douane accordée par le gouvernement en contrepartie de la fixation de prix plafonds pour le sucre. Le déficit budgétaire a reculé, passant de 4,9 % du PIB en 2022 à 3,8 % en 2023, reflétant une bonne mobilisation des ressources publiques (98,4 % des prévisions) et un contrôle rigoureux des dépenses (taux d'exécution de 87,93 %) ». D'après le document, le redressement économique du Mali après les impacts de la pandémie de Covid-19 se poursuit, avec une croissance de 4,3 % en 2023, contre 3,7 % en 2022. Selon la BAD, cette performance est soutenue du côté de l'offre par la hausse de la production de coton (+49,37 %) et d'or (+0,59 %) et du côté de la demande par la re-

lance de l'investissement (+41,8 points de base) et de la consommation des ménages (+0,7 point de base). En termes de croissance économique, la BAD estime que « La reprise de l'activité économique devrait se poursuivre, avec une croissance de 4,7 % en 2024 et de 5,3 % en 2025. Cette croissance sera tirée par les activités extractives, avec le démarrage de la production de lithium en 2024, la relance du secteur textile et le développement du potentiel de production et de transformation du blé. Grâce au maintien d'une politique monétaire restrictive, l'inflation devrait continuer à baisser pour atteindre 2 % en 2024 et 1,8 % en 2025. Cependant, le déficit budgétaire devrait s'accroître pour atteindre 4,3 % du PIB en 2024, puis s'améliorer pour s'établir à 3,4 % en 2025 ».

En tout état de cause, le peuple malien ne constate pas cette évolution positive dans "son assiette". Il s'en remet au bon Dieu en attendant de meilleurs jours.

YacoubaONGOIBA



Enrichissement illicite : Comment des agents publics procèdent-ils pour s'accaparer des fonds publics ?



L'enrichissement illicite est un fléau qui gangrène l'administration publique au Mali. Il semble être systémique puisqu'il touche tous les démembrés de l'administration publique. Les agents publics et les usagers s'accusent mutuellement d'être à la base de ce fléau. Comment ces agents font-ils pour voler et dissimuler l'argent du contribuable ?

Nul n'ignore que le phénomène de l'enrichissement illicite des agents publics au Mali a atteint un niveau qui dépasse l'entendement. L'amplitude du fléau a été démontrée par les rapports élaborés par l'OCLEI (Organe central de lutte contre l'enrichissement illicite). Ainsi, de 2017 à 2021, l'OCLEI, sous l'égide de son président le Docteur Moumouni Guindo, a procédé à des investigations sur l'ensemble des dossiers issus de dénonciations, d'auto-saisine et d'exploitation des rapports. La valeur totale des biens (maisons d'habitation, parcelles, entrées sur les comptes bancaires, etc.) s'élève à 6 775 762 641 FCFA. En sus, il ressort, de l'analyse des rapports provenant

des services de contrôle et de vérification notamment le BVG (Bureau du Vérificateur Général) et certaines inspections des départements ministériels, des irrégularités financières d'une part et d'autre part, des transactions en espèces déclarées à la CENTIF (Cellule nationale de traitement des informations financières) pour un montant de 22 468 000 000 FCFA. Par ailleurs, selon le rapport 2021 de Transparency International sur l'Indice de Perception de la Corruption (IPC), le Mali est 136ème sur 180 pays au plan mondial, 33ème sur 54 pays en Afrique et avant-dernier dans la zone UEMOA (Union monétaire ouest-africaine) après la Guinée-Bissau. Autrement dit, le Mali se classe comme deuxième pays de l'espace UEMOA dans lequel l'enrichissement est monnaie courante. Les moyens et techniques d'enrichissement illicite au Mali sont presque connus de tous. Malgré cela et pour être sûr, l'organe chargé de lutter contre le phénomène a mené une étude sur la question. Les résultats de cette étude se trouvent dans un rapport de 2021. Dans ce rapport sont

dévoilées les techniques de vol des fonds publics ainsi que les manœuvres utilisées pour les dissimuler.

Différentes techniques de vol des fonds publics pour s'enrichir illicitement

Par "techniques", il faut entendre les pratiques au moyen desquelles des agents publics s'enrichissent illégalement au détriment de l'État. Il s'agit des pratiques corruptives et d'autres procédés au sein de l'administration publique. Ce sont les pratiques corruptives ; la lenteur procédurière et la création de file d'attente ; le dédoublement de l'administration publique ; la prise illégale d'intérêt ; la surfacturation ; la fraude (en matière d'examens et concours, fiscale, douanière, électorale, informatique, etc.) ; les atteintes aux biens publics ; "Le faux et usage de faux ; le délit d'initié ; l'usurpation de titre ou de fonction ; l'octroi d'avantages sans base légale. Quand le rapport parle de pratiques corruptives, il s'agit des pratiques des pots-de-vin qui se réalisent à travers la rétrocession illicite, le paiement de facilitation (pour diligence), la mauvaise prise en charge de l'usager pour l'amener à payer pour un service public gratuit ; l'accès à certains lieux ou autorités publics contre paiement d'une somme d'argent ; le paiement d'une somme d'argent par les détenus pour accéder à une chambre de détention plus confortable. Comme pratiques corruptives citées dans le rapport, il y a la commission illicite (acceptation d'argent par un agent pour influencer l'attribution d'une commande publique ; la fixation d'un pourcentage du montant du marché à payer ; acceptation de fausses déclarations (impôts, douane) ; la gratification illégale ; la concussion/rétribution indue de service ; le trafic d'influence (utilisation de la position d'élus politiques pour démarcher les services de l'État en vue de bénéficier des marchés publics) ; l'usage de l'influence par les autorités publiques pour l'obtention des marchés, le recrutement du personnel, l'acceptation de dossiers irréguliers de candidature aux postes électifs, le détournement de suffrages ; l'abus d'autorité ou de pouvoir. D'autres pratiques corruptives sont également annoncées dans le rapport telles que le favoritisme (fractionnement des marchés ; attribution illégale de marchés de gré à gré ; octroi de promotion à



un agent ne remplissant pas les critères ; agents publics dirigeant des associations/ONG/fondations à travers leurs proches pour leur octroyer des marchés et ainsi bénéficier des avantages de ces structures sous forme de revenus additionnels non déclarés ; accord entre les membres de la commission d'appel d'offres pour favoriser une entreprise afin qu'elle soit attributaire du marché public) ; l'extorsion/racket/chantage ; la distorsion dans l'attribution et l'exécution des marchés publics et délégations de service public (en matière de passation de marché public, d'exécution des marchés publics, etc.) ; fixation des critères sélectifs dans les DAO (compétences et capacités techniques, capacités financières, etc.) ; l'acceptation de faux documents qui permettent l'élimination subjective dès l'entrée en jeu ; l'utilisation des systèmes de pondération ciblée sans possibilité de recours ; une seule entreprise postule sous différents noms afin d'être bénéficiaire d'un marché public ; l'augmentation indue des quantités commandées par rapport au besoin réel ; établissement de faux attachements et de faux certificats de paiement ; la multiplication des avenants aux marchés ; établissement de faux bordereaux de livraison et de procès-verbal de réception. Les autres techniques de vol comme la fraude, les atteintes aux biens publics et le faux et usage de faux

se manifestent à travers plusieurs faits. La fraude est perceptible en matière d'examens et de concours, fiscale, douanière, électorale, informatique, etc. En d'autres termes, il s'agit de la vente des sujets ou de laisser les candidats tricher lors des examens et concours contre le paiement d'argent, du redressement des contribuables puis négociation en faveur de ces derniers avec paiement de pots-de-vin aux agents publics, de la minoration des droits à payer. Il y a aussi la fraude en faveur de partis politiques ou des candidats par les personnes chargées de l'organisation, de la supervision et du contrôle des élections moyennant le paiement des pots-de-vin ou autres avantages ; et celle relative à la modification, suppression, altération des données informatiques dans le cadre des malversations diverses. Quant aux atteintes aux biens publics, elles sont relatives au règlement des prestations non effectuées par les entreprises et les fournisseurs ; à la réutilisation des documents d'achats (double emploi) ; au détournement de certaines valeurs : tickets, carburant ; au détournement par la non-récupération des avances accordées aux fournisseurs ; à la soustraction de biens du patrimoine de l'entreprise, sortie d'articles en stocks ; à la dépréciation des stocks ; à l'existence d'agents fictifs émargeant sur les états de salaire ; au détournement de recettes pu-

bliques (droits et taxes) ; au détournement par le biais des caisses d'avances ; à la signature d'accord d'établissement ou autres documents au niveau de certains services publics afin de rendre légal des avantages indus. En ce qui concerne le faux et usage de faux, il se manifeste à travers l'acceptation des élèves ayant épuisé leur cycle scolaire depuis des années comme candidats réguliers ; la falsification de documents financiers (mandats, chèques) ; l'établissement de fausses signatures, de faux diplômes et de faux documents d'état civil et d'identification, de faux quitus fiscaux, de faux cadastres, de fausse attestation bancaire et caution sur marchés, de faux curriculum vitae, de fausses capacités techniques, de faux procès-verbaux, de faux bordereaux de livraison, etc. ; l'imitation de signatures ; les fausses écritures destinées à couvrir un détournement. D'autres techniques de vol viennent compléter la liste rendue publique par l'OCLEI. Ce sont la lenteur procédurière et la création de file d'attente ; le dédoublement de l'administration publique ; la prise illégale d'intérêt ; et la surfacturation (facturation abusive) : augmentation frauduleuse des prix des matières ou des services lors de la commande publique.

Des manœuvres ingénieuses pour dissimuler les fonds détournés. La dissimulation des fonds, selon l'étude, consiste en l'utilisation de moyens pour les soustraire à la connaissance ou à la vue du public. C'est une action importante pour les agents publics concernés afin d'être à l'abri de tout soupçon. Les fonds issus de ces pratiques sont dissimulés le plus souvent dans l'investissement immobilier, le mobilier, les métaux précieux, les titres financiers au porteur ou au nom de tiers ; les produits d'assurance au nom de tiers ; les dépôts bancaires et comptes DAT (Dépôt à terme) au nom de tiers ou anonyme. Ils sont, aussi, investis dans les domaines suivants : les activités commerciales et lucratives (transport, commerce, prise d'actions dans le capital des sociétés ou entreprises, écoles privées, cliniques, laboratoires d'analyses, etc.) ; le mécénat ; le financement de partis politiques et ONG (Organisations non gouvernementales). Les zones de préférence pour l'acquisition de biens immobiliers avec les fonds volés sont : Mali, France, Sénégal, Côte d'Ivoire, Canada et États-Unis d'Amérique.

Arouna Sidibé

COMMUNIQUÉ INPS

Le Directeur Général de l'INPS porte à la connaissance des retraités que la dématérialisation des paiements des pensions sera effective à partir du 31 juillet 2024. A cet effet, il invite tous les bénéficiaires de droit à pension de fournir :

- Un numéro de compte bancaire pour ceux qui veulent être payés par virement bancaire ;
- Un numéro de téléphone pour ceux qui veulent être payés par mobile money.

NB : Ceux qui sont déjà payés par virement ou par mobile money ne sont pas concernés.

La Direction Générale sait compter sur votre bonne compréhension.

À RENSEIGNER PAR LES PENSIONNÉS

1 NOM ET PRENOM

2 N° DE PENSION

3 JOINDRE LE RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE ou
LA FICHE D'IDENTIFICATION DE MOBILE MONEY

**Veillez déposer ce fichier dans les Agences Principales,
dans les Directions Régionales ou les Agences Secondaires.**

Bamako, le 07 Juin 2024

OUSMANE KARIM COULIBALY
Le Directeur Général
Chevalier de l'Ordre National

Préparation de la Biennale Artistique et Culturelle du Mali : Une délégation ministérielle en visite à Tombouctou

Depuis le jeudi 1er Août 2024, une importante délégation du Ministère de l'Artisanat, de la Culture, de l'Industrie Hôtelière et du Tourisme séjourne dans la fascinante Cité mystérieuse de Tombouctou. Sous la conduite éclairée de la Conseillère Technique, Mme Diarra Sanogo, les membres de cette délégation ont été chaleureusement accueillis par le Gouverneur de la Région en présence du Maire de la Commune, Aboubacrine Cissé.

Pour la délégation ministérielle, cette visite revêt une double importance. D'une part, il s'agit d'effectuer une visite de courtoisie et de

prendre connaissance des préparatifs en cours pour l'organisation de l'arrivée de la mascotte de la prestigieuse Biennale Artistique et Culturelle du Mali, prévue pour le dimanche 4 Août 2024. D'autre part, cette visite marque le début des préparatifs pour la Biennale de 2025.

Le chef de l'exécutif régional de Tombouctou, Bakoun Kante, s'est réjoui de la présence de la délégation et a saisi cette opportunité pour souligner l'engagement total de l'administration, des autorités régionales et de la société civile envers le ministère de la Culture, afin d'assurer le succès de la Biennale Artistique

et Culturelle du Mali prévue à Tombouctou en 2025.

Cette rencontre laisse entrevoir que l'édition de Tombouctou 2025 sera non seulement historique, mais également un succès retentissant. Les échos de ce grand rassemblement culturel résonneront bien au-delà des frontières de la Cité mystique, contribuant ainsi à la promotion et à la valorisation de l'art et de la culture au Mali.

Fatou Sissoko



Procès du 28 septembre à Conakry : Le glas de l'impunité a sonné avec un verdict historique du Tribunal



Après 133 audiences depuis l'ouverture du procès le 28 septembre 2022, au cours desquelles 106 victimes ont été entendues face à 11 accusés, la Cour criminelle du Tribunal de première instance de Dixinn à Conakry, sous la présidence du juge Ibrahima Sory 2 Tounkara, a prononcé le verdict historique du procès, également connu sous le nom de procès du 28 septembre 2009, après quatre heures d'audience ce mercredi 31 juillet 2024. Douze accusés ont été condamnés à des peines allant de 10 ans de prison à la réclusion à perpétuité pour crimes contre l'humanité.

Parmi les douze accusés figuraient Moussa Dadis Camara, l'ancien président guinéen au moment des faits, poursuivis notamment pour

meurtres, assassinats, viols, coups et blessures volontaires, tortures, enlèvements, séquestrations et violences sexuelles. Pour Moussa Dadis Camara et six hauts gradés, la Cour a requalifié les faits poursuivis en crimes contre l'humanité selon le Statut de Rome. Ce verdict marque un tournant dans la quête de vérité sur les événements du 28 septembre 2009 et dans la reddition des comptes par ceux qui portent la plus grande responsabilité dans les atrocités commises. L'implication d'anciens dirigeants guinéens, au plus haut niveau, souligne l'importance de cette décision. Les juges guinéens ont envoyé un message clair selon lequel personne n'est au-dessus des lois et que ceux qui commettent des crimes visés par le Statut de Rome seront traduits en justice. Ce verdict est également une victoire pour

toutes les femmes et les hommes qui se battent depuis près de 15 ans pour que justice soit rendue.

Selon le Procureur Général de la CPI, il espère que ce moment apportera un sentiment de justice et de réconfort aux victimes dont les droits ont été reconnus après des années d'attente. Il espère également que ce moment ouvrira la voie à une plus grande prise en compte de la lutte contre l'impunité en Guinée. Il souligne que ce jugement revêt une importance particulière pour tous les États parties à la CPI. En remplissant ses obligations en vertu du Statut de Rome, la Guinée a clairement démontré comment une complémentarité et une coopération efficaces peuvent contribuer à réduire le fossé de l'impunité et donc la néces-



sité d'intervention du Bureau.

Ce verdict est une victoire pour tous les défenseurs des droits, pour ceux qui réclament que justice soit rendue. La justice triomphe en Guinée : un tournant historique

Cette décision de justice rappelle à tous les dirigeants et aux forces de défense et de sécurité, partout dans le monde, que le temps de la justice est long mais que la lutte contre l'impunité sera menée à tous les niveaux, dans les tribunaux nationaux, régionaux et internationaux », déclare Martin Pradel, avocat des victimes.

Pour la plupart des Guinéens et des organisations de défense des droits de l'homme, après le prononcé du verdict, la justice guinéenne a réussi à fonctionner dans un climat délétère et salue la tenue de ce procès hors norme. Avec 22 mois d'audience, la parole des victimes a pu enfin être entendue. Cette longue procédure judiciaire a permis de révéler la vérité et de mobiliser l'opinion publique internationale en faveur de la justice. Ce procès marque un tournant décisif dans l'histoire de la Guinée, brisant le cycle de l'impunité pour

les violations graves des droits humains commises depuis 1958 par des forces de défense et de sécurité, ainsi que par des hauts responsables politiques et des parties civiles. Malgré les pressions, la justice guinéenne a mené à bien ce procès, un exemple qui devrait inspirer les victimes à ne jamais perdre espoir, où qu'elles se trouvent dans le monde.

« Aujourd'hui marque l'aboutissement d'un combat de 15 ans. Cette date restera à jamais

gravée dans nos mémoires. Personnellement, j'ai perdu mon fils ce jour-là. J'ai partagé la tristesse de toutes les victimes et nous avons rencontré de nombreuses difficultés », rappelle Asmaou Diallo, présidente de l'AVIPA. Notre lutte ne s'arrêtera pas ici. Nous continuerons pour que chaque victime obtienne réparation et que de tels événements ne se reproduisent plus jamais en Guinée.

Les peines prononcées contre les douze accusés :



Le juge Ibrahima Sory 2 Tounkara, président de la Cour criminelle du Tribunal de première instance de Dixinn à Conakry, a décidé de maintenir les charges de crime contre l'humanité contre 5 accusés pour « responsabilité individuelle » : Marcel Guilavogui, Mamadou Aliou Keita, Claude Pivi, Paul Massa Guilavogui et Blaise Goumou.

En ce qui concerne les trois accusés Moussa Tiégboro Camara, Aboubacar Sidiki Diakité "Toumba" et le Capitaine Moussa Dadis Camara pour crime contre l'humanité pour « responsabilité des chefs militaires et autres supérieurs hiérarchiques ».

Quant aux accusés Ibrahima Camara "Kalonzo", Cécé Raphaël Haba, Mamadou Chérif Diaby et Alpha Amadou Baldé (en fuite), ils sont déclarés non coupables des faits qui leur sont reprochés et renvoyés des fins de la poursuite pour crimes non imputables. Les Procédures judiciaires contre Mamadou Camara "Toto" et Sambarou Diamankan sont éteintes suite à leur décès

Les condamnations sont les suivantes : Claude Pivi, alias Grand Co, ancien ministre chargé de la sécurité présidentielle, est condamné à la réclusion à perpétuité avec une période de sûreté de 25 ans. De plus, un mandat d'arrêt est délivré à l'encontre de Claude Pivi, fugitif exfiltré de prison par un commando en novembre dernier. Moussa Dadis Camara et Thiegboro Camara sont condamnés à 20 ans de réclusion ; Marcel Guilavogui à 18 ans ; Toumba Diakité à 10 ans ; Blaise Goumou à 15 ans et Aliou Kéita à 11 ans d'emprisonnement.

En ce qui concerne les réparations civiles, le juge a ordonné aux accusés condamnés de verser un franc symbolique à chaque ONG partie civile. Pour les réparations individuelles, ils sont tenus de payer solidairement : 1,5 milliard de francs guinéens par cas de viol, 1 milliard par cas de décès ou de disparition, 500 millions par cas de pillage, et 200 millions par cas de torture, coups et blessures. Cependant, les parties disposent de quinze jours pour faire appel de la décision rendue.

Bokoum Abdoul Momini

Diplomatie : L'ambassadeur du Maroc en Chine évoque les perspectives d'avenir pour le développement des relations sino- marocaines



La Chine et le Maroc sont des partenaires stratégiques. Lors d'une interview exclusive accordée à CGTN Français, l'ambassadeur du Maroc en Chine, M. Abdelkader El Ansari, a partagé son point de vue sur le grand potentiel des relations sino-marocaines. Il a exprimé ses attentes sur la coopération ap-

profonde entre les deux pays dans des domaines tels que l'économie et le commerce, l'industrie verte, les technologies de pointe, le tourisme culturel, les échanges de jeunes et le sport.

Source : cgtn.com





Les jeux en moins de deux : Le skateboard

Le skateboard figure parmi les quatre disciplines additionnelles des JO de Paris. Les épreuves du skateboard, ce sport jeune et spectaculaire, se déroulent sur la place de la Concorde. Cette célèbre place, située entre l'avenue des Champs-Élysées et le Jardin des Tuileries, se transforme en stade urbain à ciel ouvert pendant les Jeux.

Le skateboard est jeune, son histoire étant relativement courte. C'est au début des années 1950, en Californie, que naît ce sport. Avec la

naissance des bowls, les sensations de courbes et de glisse rappellent celles du surf. D'ailleurs, ce sport est caractérisé par sa culture vibrante et son esprit d'innovation.

Les JO cherchent toujours à attirer la participation des jeunes. En 2014, cette discipline a fait ses grands débuts, en Chine, sur la scène olympique aux JO de la Jeunesse de Nanjing. En 2021, il apparaît aux Jeux olympiques de Tokyo en tant que « nouveau sport ».

Alors, comment se déroulent les épreuves à Paris ? Deux épreuves sont prévues : le park et le street. Se pratiquant sur des terrains variés, le park combine bowls et de nombreuses courbes utilisées par les athlètes afin de prendre de la vitesse ou de s'envoler dans le but de réaliser des enchaînements de figures. Les athlètes sont notés sur trois passages de 45 secondes.

Le street, lui, se déroule dans un décor reproduisant les éléments d'une rue, comme des escaliers et des rails. Enchaînant les figures, les athlètes sont aussi jugés sur leur capacité à maîtriser leur planche au cours de deux runs de 45 secondes et de la réalisation de 5 figures.

Source : cgtn.com





Bélier (21 mars - 19 avril)

Votre persévérance et votre énergie seront récompensées en ce jeudi 25 juillet. Vous pourrez enfin récolter les fruits de vos efforts et envisager l'avenir avec confiance et optimisme. Vos talents seront reconnus et appréciés par vos pairs et supérieurs.

Prenez du temps pour vous ressourcer et vous recentrer sur vos priorités. Une activité en plein air pourrait vous aider à vous détendre et à recharger vos batteries. Le contact avec la nature vous sera bénéfique et vous apportera une sérénité bien méritée.



Taureau (20 avril - 19 mai)

Les opportunités professionnelles se multiplient pour vous, Taureau. C'est le moment idéal pour prendre des initiatives et donner un nouvel élan à votre carrière. Soyez audacieux et n'hésitez pas à explorer de nouveaux horizons, vous ne le regretterez pas.

Prenez soin de votre corps et de votre esprit en pratiquant une activité sportive ou en vous adonnant à la méditation. Votre équilibre est primordial pour affronter les défis de la vie avec sérénité et force.



Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Votre créativité et votre ingéniosité seront mises à l'honneur en ce jeudi 25 juillet. Vous serez capable de trouver des solutions innovantes aux problèmes que vous rencontrez et vos idées originales seront appréciées par vos collaborateurs. Profitez de cette journée pour laisser libre cours à votre imagination.

Afin de préserver votre énergie et votre bonne humeur, accordez-vous des moments de détente et de relaxation. Une séance de yoga ou un massage pourraient vous aider à vous ressourcer et à vous libérer du stress accumulé.



Cancer (21 juin - 21 juillet)

Vous ferez preuve d'une grande perspicacité et d'une efficacité redoutable en ce jeudi 25 juillet. Vos capacités d'analyse et votre sens de l'organisation vous permettront d'accomplir vos tâches avec brio et d'être reconnu pour votre travail. Profitez de cette journée pour avancer dans vos projets et consolider vos acquis. Prenez le temps de vous recentrer sur vous-même et de vous reconnecter à vos émotions. La méditation, la lecture ou la musique pourront vous aider à trouver l'équilibre dont vous avez besoin pour vous sentir en harmonie avec vous-même.



Lion (22 juillet - 23 août)

Votre détermination et votre ambition seront les clés de votre réussite professionnelle en ce jeudi 25 juillet. Vous saurez saisir les opportunités qui se présentent à vous et mettre en avant vos qualités pour atteindre vos objectifs. Vos efforts seront récompensés et votre confiance en vous renforcée.

Accordez-vous des moments de plaisir et de détente pour vous ressourcer et recharger vos batteries. Une sortie entre amis, un bon repas ou un spectacle pourront vous apporter la joie et l'énergie dont vous avez besoin pour affronter les défis du quotidien.



Vierge (23 août - 23 septembre)

Vous ferez preuve d'une grande adaptabilité et d'une rapidité d'exécution en ce jeudi 25 juillet. Vos compétences seront sollicitées et mises à l'épreuve, mais vous saurez relever les défis avec brio et efficacité. Cette journée sera l'occasion de démontrer vos talents et d'asseoir votre position professionnelle.

Prenez soin de votre santé en adoptant une alimentation équilibrée et en pratiquant une activité physique régulière. Votre corps et votre esprit seront ainsi en pleine forme pour affronter les aléas de la vie.



Balance (23 septembre - 22 octobre)

Votre sens de la diplomatie et votre capacité à travailler en équipe seront vos atouts majeurs en ce jeudi 25 juillet. Vous saurez mettre à profit ces qualités pour mener à bien vos projets et atteindre vos objectifs. Votre esprit d'équipe et votre collaboration seront appréciés de tous.

Accordez-vous des moments de détente et de relaxation pour vous ressourcer et vous libérer du stress accumulé. Une séance de massage ou un bain chaud pourront vous aider à retrouver votre sérénité et votre équilibre.



Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Votre perspicacité et votre intuition seront vos meilleurs atouts en ce jeudi 25 juillet. Vous saurez anticiper les besoins et les attentes de vos collaborateurs et supérieurs, ce qui vous permettra de vous démarquer et de vous imposer comme un élément clé de votre équipe. Faites confiance à votre instinct pour prendre les bonnes décisions. Privilégiez des activités qui vous permettent de vous évader et de vous reconnecter à votre intuition, comme la méditation, la lecture ou la musique. Ces moments de reconnexion avec vous-même seront essentiels pour votre équilibre et votre bien-être.



Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Votre esprit d'initiative et votre audace seront appréciés en ce jeudi 25 juillet. Vous saurez saisir les opportunités qui se présentent à vous et prendre des décisions judicieuses pour votre carrière. Votre dynamisme et votre enthousiasme seront contagieux, et vous entraînerez vos collègues dans votre sillage.

Prenez du temps pour vous détendre et vous amuser. Une sortie entre amis, un spectacle ou une activité sportive pourront vous aider à vous évader et à recharger vos batteries. Votre joie de vivre est votre force, alors cultivez-la !



Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

Votre rigueur et votre sens des responsabilités seront vos principaux atouts en ce jeudi 25 juillet. Vous saurez organiser et planifier votre travail avec efficacité, ce qui vous permettra d'atteindre vos objectifs et de vous imposer comme un pilier de votre équipe. Votre détermination et votre persévérance seront récompensées.

Accordez-vous des moments de tranquillité pour vous ressourcer et vous recentrer sur vos priorités. La méditation, la lecture ou une promenade en pleine nature pourront vous aider à retrouver votre équilibre et votre sérénité.



Verseau (20 janvier - 19 février)

Votre inventivité et votre capacité à innover seront mises à l'honneur en ce jeudi 25 juillet. Vous saurez trouver des solutions originales aux problèmes que vous rencontrez et proposer des idées novatrices pour améliorer votre travail. Profitez de cette journée pour vous démarquer et faire valoir vos compétences. Exprimez-vous à travers des activités qui stimulent votre créativité et votre originalité. La peinture, la danse ou l'écriture pourront vous aider à vous détendre et à vous épanouir pleinement. Ne vous bridez pas et laissez s'exprimer l'artiste qui sommeille en vous.



Poisson (19 février - 21 mars)

Votre intuition et votre sens de l'observation seront vos meilleurs alliés en ce jeudi 25 juillet. Vous saurez anticiper les besoins de vos collaborateurs et répondre aux attentes de vos supérieurs. Votre faculté d'adaptation et votre esprit d'analyse vous permettront de prendre les bonnes décisions et d'avancer avec confiance. Prenez soin de votre âme en vous accordant des moments de méditation, de relaxation ou de contemplation. Le contact avec l'eau, que ce soit sous forme de bain, de balade au bord d'un lac ou de séance de natation, vous apportera bien-être et apaisement.



L'information est l'oxygène des temps modernes

Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATION GÉNÉRALES, D'ACTUALITÉS ET DE PUBLICITÉS

1592 **Malikilé**

Intégration et tous les membres de l'Assemblée nationale - Réactions vives de l'opposition



Le Combat de Yahya Samaké

Élections - Les élections de 2024 seront-elles libres ?

1593 **Malikilé**

Centre de Formation Professionnelle de Ségou - Cérémonie d'ouverture de l'Atelier National de Validation de la Stratégie Nationale de l'Entrepreneuriat au Mali



Renforcement de la coopération bilatérale

Le Mali appuie le rôle de l'ONU - Une mission pour consolider une nation

1594 **Malikilé**

Renforcement des relations diplomatiques et humanitaires - Les Ambassades au Mali et au Burkina fermées et une nouvelle ouverte à Dakar



Justice internationale

Près de 1000 personnes ont participé à la conférence - Les Maliens ont une chance unique de faire entendre leur voix

1595 **Malikilé**

Politique autour de l'absence de Déclaration de politique générale du Premier ministre au Sénégal - enjeux et implications



Un tissu de mensonges ?

CFP - Condamnation d'un homme - Impact de l'économie

1596 **Malikilé**

État de tension de fond pour lutter contre la dégradation - Une initiative de Boubou Bakou Assani et de l'Association Espoir en Rouge



La rançon de la quête de souveraineté

CFP - Les élections de 2024 seront-elles libres ?

1597 **Malikilé**

Fin de la mission d'observation de l'ONU - Le Rassemblement National en position de force, mais la bataille électorale reste à venir



Pathétique Chaguel !

Primaire - Les élections de 2024 seront-elles libres ?

1598 **Malikilé**

Près de 1000 personnes ont participé à la conférence - Le ministre Diop rencontre son homologue des Émirats Arabes Unis



Retour sur les événements marquants du mois de juin 2024

Le Mali appuie le rôle de l'ONU - Une mission pour consolider une nation

1599 **Malikilé**

Renforcement de la coopération énergétique entre le Mali et la Russie - Le Général Assani reçoit en audience Moustapha Koussou (SPASSI)



Quels projets pour l'accès des pays du Sahel à l'Atlantique ?

Le Mali appuie le rôle de l'ONU - Une mission pour consolider une nation

Pour tous renseignements, abonnements, reportages, publicités, annonces ... n'hésitez pas, contactez nous au :

70 44 22 23